DJ

DECRET N° 2013-354 DU 04 SEPTEMBRE 2013

Portant Nomination et Promotion à titre Exceptionnel, Civil et Etranger dans l'Ordre National du Bénin de Son Excellence Monsieur Dioncounda TRAORE

REPUBLIQUE DU BENIN
——&&——
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
——&&——

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND – MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN

Vu la loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la Proclamation le 29 Mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 Mars 2011 ;

Vu la loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant Réorganisation de l'Ordre National du Bénin et la loi n°2002-17 du 07 février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;

Vu le Décret N° 2013-319 du 11 août 2013 portant composition du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2009-051 du 02 Mars 2009 portant Nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;

Vu le Décret N° 2013- 265 du 12 juin 2013 portant nomination de Monsieur Roger Imorou GARBA en qualité de Vice -Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;

Vu le Décret n°99-243 du 14 Mai 1999 portant Nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

Vu la lettre n°578/PR/DC/SP-C du 13 août 2013 ;

Après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

DJ

DECRETE :

Article 1er : Son Excellence Monsieur Dioncounda TRAORE, Président de la République du Mali en visite officielle au Bénin est nommé et élevé à titre Exceptionnel, Civil et Etranger à la dignité de Grand Croix de l'Ordre National du Bénin pour prendre rang du jeudi 15 août 2013, date de son élévation dans l'Ordre.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 04 septembre 2013

04 SEP 2013

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand Maître de l'Ordre National du Bénin.

République du Bénin
Le Président de la République
Présidence de la République

Dr. Boni YAYI

La Grande Chancelière de
l'Ordre National du Bénin

Dr. Koubourath OSSENI

Ampliations : PR 4 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – HCJ 2 – HAAC 2 – CES 2 - MINISTERES 26 – GCONB 20 – SGG 4 – DEPARTEMENTS 12 – DPE-DCC-INSAE 3 – IGE-CSM-DCCT- 3 – BN- DAN- ONIP 3 – UNB – FASEG –ENA – 3 – JORB 2 – INTERESSE 01.